Afin de concentrer les moyens médicaux et mieux faire face à la recrudescence de l'épidémie de SARS-CoV-2, des décisions de déprogrammation d
'
interventions chirurgicales sont prises dans de nombreuses régions.

LE BLOC et AVENIR SPE :

- Demandent instamment que dans ces régions les médecins spécialistes des plateaux techniques lourds soient systématiquement intégrés aux cellules de crise
et non pas écartés comme cela se produit malheureusement souvent.

- Rappellent que la déprogrammation d'une intervention chirurgicale reste une décision médicale , du ressort de l'équipe
anesthésiste-chirurgien, afin de minimiser les conséquences des retards induits de prise en charge dont l 'effet délétère a
été constaté lors de la première vague.

- Sont favorables au maintien de l'activité chirurgicale pour les interventions ne nécessitant pas le recours aux unités de surveillance continue (USC).

- Sont favorables à la limitation de l'activité chirurgicale lorsque celle-ci peut nécessiter le recours aux USC , afin de permettre la mobilisation de
celles-ci dans la lutte contre le COVID.

- Rappellent que lors de la première vague les établissements ont démontré leur capacité à déprogrammer les interventions en moins de 24H
lorsque la situation sanitaire l
'
a exigé
: il n
'
y a pas donc pas lieu d
'
anticiper exagérément les décisions de déprogrammation.
Communiqu

LE BLOC

LE BLOC, union syndicale de l'AAL (Syndicat de médecins Anesthésistes Réanimateurs Libéraux)
-
du
SYNGOF (Syndicat
National
des
Gynécologues
Obstétriciens
de
France)
-
de
l
'
UCDF
(Union
des
Chirurgiens
de
France) est
le
premier
syndicat
représentatif
des
anesthésistes,
gynécologues
obstétriciens,
et

chirurgiens
de
France. LE BLOC est signataire de la convention avec l
'
UNCAM en 2016. Il est le deuxième syndicat des médecins spécialistes libéraux
Français
.

AVENIR SPE

Syndicat de médecins spécialistes depuis 1975, Avenir Spé résulte de la volonté des médecins spécialistes en janvier 2020 de s'émanciper d'une représentation poly-catégorielle d'un autre temps, et de représenter spécifiquement les attentes de la médecine spécialisée. Il regroupe la quasi-totalité des spécialités médico-techniques et chirurgicales
.